

Coffret utilisable avec les blocs alarmes incendie et sources centrales Relergy™

039 01

## 1. CARACTERISTIQUES

### Jusqu'à 300 blocs

230 V~ - 50-60 Hz

Fixation sur rail

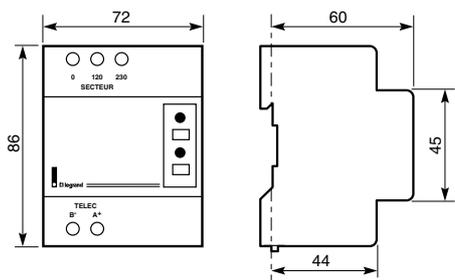
Secteur absent permet la mise au repos d'éclairage de sécurité et de source centrale Relergy™

Impulsion de sortie calibrée électroniquement quelle que soit la durée de pression sur le bouton

Signalisation du fonctionnement par led

Possibilité de tester les blocs sans coupure de secteur

**Nota :** la télécommande des blocs adressables est réalisée par la centrale réf. 628 00



Alimentation : 230 V~

Tension de sortie : 9 V

Consommation de la télécommande de chaque bloc de sécurité : 0,2 mA

Tension admissible en bout de ligne pour que la télécommande du bloc fonctionne : 6 V

## 2. DESCRIPTION

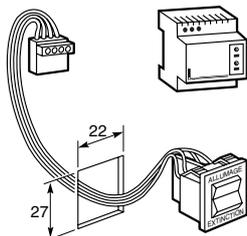
Le 039 01 permet de réaliser la mise au repos des BAES lorsqu'ils sont hors secteur (coupure volontaire du secteur) ou lors d'une panne (après l'évacuation du bâtiment).

Il permet aussi de piloter et de programmer les divers systèmes de test des BAES. Les informations sur ces fonctions complémentaires sont dans les notices des BAES

Possibilité de déporter la commande avec le cordon 609 48 (sur la porte d'une armoire par exemple)

### Report à distance de la télécommande

Réf. 609 48 cordon longueur 1m avec poussoir et connecteur  
Utilisable uniquement avec réf. 039 01



## 3. CONDITIONS D'UTILISATIONS

- Art. EC 15 § 1 du règlement de sécurité (arrêté du 15.06.1980 modifié)

Art. EC 15

Blocs autonomes d'éclairage de sécurité

§ 1. Les blocs autonomes d'éclairage de sécurité doivent posséder un dispositif de mise à l'état de repos depuis un point central

Ce dispositif doit être disposé à proximité de l'organe de commande générale de l'éclairage du bâtiment

L'alimentation normale des blocs doit être coupée et ceux-ci mis à l'état de repos depuis un point central à la fin de chaque période d'activité de l'établissement

La télécommande est obligatoire dans tous les établissements visés par le livre II du règlement de sécurité contre l'incendie

Son rôle est de mettre les blocs au repos après la disparition du secteur (à la fin d'une période d'activité ou après une coupure volontaire pour une intervention de maintenance)

### Elle ne fonctionne que sur secteur absent

#### Le retour du secteur annule automatiquement la mise au repos

La bonne conception d'une installation de télécommande et sa bonne utilisation augmente la sécurité et la durée de vie des équipements

a) La coupure quotidienne du secteur réduit le temps de mise sous tension

La durée de vie moyenne minimale des accumulateurs qui équipent

les blocs est de 35 000 heures

Ce capital peut être utilisé soit :

- 24 h par jour pendant 4 ans

- 12 h par jour pendant 8 ans en mettant les blocs au repos tous les jours

b) Les coupures quotidiennes du secteur, s'il n'y a pas de mise au repos, entraînent une décharge quotidienne des blocs et une usure prématurée des composants :

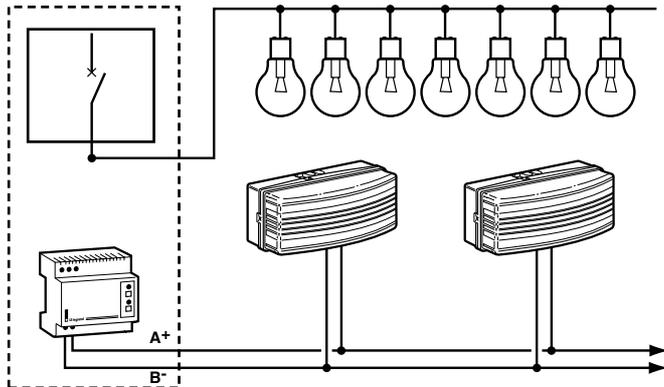
- les lampes de sécurité sont prévues pour une durée de vie de 100 heures mini (50 décharges de 2 heures lorsque le bloc est neuf)

- les batteries ont une durée de vie de 500 cycles de décharge. Pour éviter ces inconvénients, il est important de mettre les blocs au repos à chaque coupure volontaire, **même pendant la durée du chantier**

c) Le but de l'éclairage de sécurité est d'offrir une réserve d'éclairage permettant aux occupants d'évacuer les lieux en toute sécurité. La mise au repos des blocs garde en réserve l'énergie emmagasinée dans les batteries et permet, dès l'ouverture, d'avoir une installation prête à fonctionner, même si la nuit il y a eu des coupures de courant, ce qui n'est pas le cas si on laisse les blocs sous tension

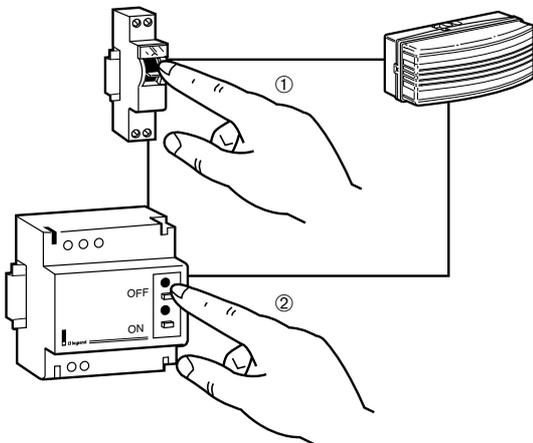
## 4. RACCORDEMENT

La commande de la télécommande doit être située, à proximité de l'organe de commande générale de l'éclairage de l'établissement



Si l'alimentation secteur des blocs doit se faire sur chaque circuit d'éclairage, tous les blocs doivent être raccordés sur la même ligne de télécommande

**Des consignes d'exploitation doivent être données à la dernière personne qui quitte l'établissement, elles peuvent aussi être affichées à proximité de l'inter de coupure générale**



- ① Couper l'alimentation (l'éclairage s'éteint, les blocs s'allument)
- ② Mettre les blocs au repos

**Attention :** après ces manœuvres le local est dans le noir complet, ces deux organes doivent être situés à côté de la porte de sortie pour permettre à la personne de quitter facilement les lieux. Cela doit être prévu dès la conception

## 5. INFORMATIONS LOGISTIQUE

Emballage par 1  
 Pré-emballage par 12  
 Poids 0,244 kg  
 Volume 1,010 dm<sup>3</sup>

## 6. EXTENSION DE L'INSTALLATION

Pour les installations importantes, il est possible d'augmenter la capacité du système en utilisant le coffret relais réf. 039 03 (voir notice produit de cette référence)

## 7. TELECOMMANDE AUTOMATIQUE

Il peut être souhaitable de réaliser de façon certaine et dans le bon ordre, les manœuvres de mise au repos  
 Dans ce cas, le coffret de télécommande automatique avec interrupteur à clef réf. 039 02 assure, en une seule manœuvre, la réalisation de toutes les manœuvres dans le bon ordre (voir notice produit de cette référence)